

VILLE DE PULNOY
CR n° 2020 – 119 / SA

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2020

Étaient présents : MM OGIEZ DUSSIAUX JEANDEL CASTELA BADER D. ZIETERSKI ANDRE N. JACOB DANNEBEY FRANCHE WEHRLÉN MATHIS C. JACOB SCHIEL CORBERAND DEHAYE PIGNOT MASSON BABIN ENEL DEVITERNE BEN ISMAIL

Excusés :

C. SIMEANT a donné pouvoir à C. MATHIS
N. HOUDRY a donné pouvoir à M. OGIEZ
L. ZIETERSKI a donné pouvoir à L. SCHIEL
F. PERROLLAZ a donné pouvoir à Z. BEN ISMAIL

Absent : J. DENIS

Secrétaire : L. SCHIEL

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 novembre 2020

Unanimité

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Pas de commentaire

1/ Marchés de travaux pour la rénovation du centre socioculturel – Autorisation donnée au Maire de signer des avenants pour travaux supplémentaires aux lots 01, 07 et 08 _DZ

DZ donne lecture du rapport explicatif.

Le Maire ajoute que cela montre que l'équipe suit ce chantier. On voit tout l'intérêt d'envisager l'avenir, notamment avec la mise à disposition de badges aux présidents d'associations, avec la possibilité d'enlever l'alarme à distance. La municipalité a la volonté de mettre un bâtiment moderne à disposition des présidents d'associations et des agents.

DD explique la position du groupe d'opposition qui est de s'abstenir sur le principe de cette marche en avant invraisemblable, où l'on double quasiment le montant de l'opération pour faire une opération digne de ce nom. Il y a eu tout d'abord l'installation de poteaux supplémentaires pour soutenir la toiture renforcée, puis maintenant les coûts présentés dans les avenants. Quand on étudie correctement un dossier, on ne double pas le montant de l'opération. Le groupe d'opposition est contre ce principe d'évolution infernale.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2020

DZ rappelle que ce projet a été suivi par quelqu'un qui fait partie du groupe d'opposition. Il y a toujours des imprévus. Cette même personne n'avait pas prévu ces améliorations. Le montant de l'opération n'est pas doublé avec ces avenants.

DD parle de la différence entre le montant du marché d'origine et de celui de maintenant avec les coûts relatifs aux poteaux et des avenants.

DZ conseille à DD d'en parler au sein de son groupe d'opposition.

DD ajoute qu'heureusement qu'aucun problème concernant le sous-sol n'ait été trouvé.

AC rappelle qu'il a été oublié de remplacer les radiateurs « grille-pain » dans les petites salles.

Le Maire souligne le côté professionnel du suivi de ce dossier et la qualité du travail fourni.

Vote : 4 abstentions, 22 pour

2/ Convention avec la Maison de l'Engagement et de l'Initiative des Jeunes en Territoire (MEIJE) relative au fonctionnement du Kiosque Inf'Initiatives Jeunesse (KIJJ) au Service Toutes Générations de la Mairie de Pulnoy _LS

LS donne lecture du rapport explicatif.

MO fait remarquer que l'on fête le 5^{ème} anniversaire des grandes régions et note le rapprochement entre la Lorraine, l'Alsace et la Champagne Ardennes. Ces actions sont nécessaires.

Vote : unanimité

3/ Désignation du représentant de la commune aux Conseils d'Administrations de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy _MO

Le Maire salue la nomination de Chaynesse Kirhouni à la présidence de la Maison de l'Emploi.

Il propose la candidature de C. SIMEANT.

Vote : unanimité

4/ 2^{ème} charte métropolitaine d'engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle _MO

Le Maire donne lecture du rapport explicatif.

Vote : unanimité

5/ Attribution de subventions aux associations sociales non communales _CJ

CJ donne lecture des rapports explicatifs et propose d'attribuer 50€ à chacune des associations : Dons d'organes, Sclérose en plaques, SOS amitiés.

Le Maire rappelle que tous les ans, Pulnoy contribue au fonctionnement de ces associations. Si le geste est petit, il n'en reste que le geste est là. Les associations l'apprécient.

Vote : unanimité

6/ Résultats des marchés d'assurances passés en groupement de commandes _SD

SD commente le diaporama.

Le marché est renouvelé pour 4 ans, soit de 2021 à 2024.

Le coordinateur du groupement est la ville d'Essey.

Les offres retenues sont économiquement plus avantageuses.

L'économie réalisée par les communes est non négligeable : 18%.

Concernant le montant de la prime proposée pour le CCAS, qui est en augmentation par rapport à l'ancien contrat, le service juridique va reprendre contact avec l'assureur pour obtenir des explications car il n'y a eu aucun sinistre. L'augmentation ne se justifie a priori pas.

Le Maire ajoute que c'est la démonstration qu'à plusieurs on est plus fort. Il faut garder à l'esprit que les actes de vandalismes génèrent des surcoûts, y compris pour l'assurance. Il faut travailler avec la Police Municipale, nos jeunes et les personnes en déshérence.

Il s'agit d'une belle opération.

Le Maire
Marc OGIEZ



PULNOY, le 21 décembre 2020

Le secrétaire de séance,

Laetitia SCHIEL

